

Enquête nationale sur les assistants familiaux

Types de données

Enquête ponctuelle

Nom de l'enquête

Enquête nationale sur les assistants familiaux (enquête « ASSFAM »)

Producteur

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

Champ d'enquête

Assistants familiaux employés dans le secteur public par des collectivités territoriales chargées de l'aide sociale à l'enfance (ASE) en 2019 ou dans le secteur privé par des associations en 2018 et ayant été employés au moins une fois depuis le 1er février 2021 par une collectivité ou une association en France métropolitaine.

Période de collecte

De mai à juillet 2021

Mode de collecte

L'enquête s'est déroulée en deux temps. Dans un premier temps, les enquêteurs ont pris contact (par téléphone ou en face-à-face) avec les individus échantillonnés afin de leur faire passer un premier entretien qui visait à s'assurer qu'ils appartenaient bien au champ de l'enquête. Les individus identifiés comme tels participaient, s'ils l'acceptaient, à un second entretien quasi exclusivement en face-à-face (à l'exception des premiers entretiens qui ont eu lieu par téléphone en raison des contraintes sanitaires liées au COVID-19).

Taille de l'échantillon final

3 433 participants

Méthode d'échantillonnage

La base de sondage de 40 500 assistants familiaux a été réalisée à partir des bases de données du Système d'information sur les agents des services publics (SIASP) de 2019 et de la Déclaration sociale nominative (DSN) de 2018 de l'Insee. Dans cette base, 89 % des assistants familiaux sont employés par les départements en 2019, et 11 % par des associations en 2018. Le plan de sondage de l'enquête est à deux degrés : tirage des départements puis, au sein de chaque département, tirage d'assistants familiaux. Tout d'abord, 30 départements sont sélectionnés aléatoirement au sein de trois strates les différenciant au regard de leurs caractéristiques et de leur organisation de l'ASE, plus particulièrement de l'accueil familial. Ils doivent en outre être répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. Puis 5 000 assistants familiaux résidant dans ces 30 départements sont sélectionnés en contrôlant par le type d'employeur, l'âge, le sexe et la tranche de salaire. Au final, le taux de réponse se situe entre 78 % et 92 %. Des traitements statistiques (repondérations et calage sur marges) ont été réalisés pour corriger les résultats de la non-réponse et les rendre représentatifs de la population étudiée.

Données relatives à l'organisation du système de la protection de l'enfance disponibles

L'enquête sur les assistants familiaux a pour finalité de mieux connaître ces professionnels, leur parcours et leurs conditions de travail. Des informations sur leur profil sociodémographique, leur trajectoire professionnelle et les raisons et circonstances de leur choix de devenir assistant familial, l'entrée dans la profession – la procédure d'agrément, puis de recrutement, la formation, les conditions au travail (congés, arrêt de travail, rémunération), et plus généralement la satisfaction au travail, l'articulation vie privée-vie professionnelle, l'organisation de l'accueil (préparation de l'accueil, emploi du temps), les relations aux enfants accueillis et à leur famille et la place de l'assistant familial dans le travail social et l'institution ont été collectées.

Liens internet



[Site internet dédié à l'enquête](#)



Publication concernée : Le Rhun B. (2023, décembre). [Les assistants familiaux en 2021 : qui sont-elles ?](#). Études et Résultats, (1291). DREES.



Pour aller plus loin :

Basse L. (2024, mars). [Les enfants vivant en famille d'accueil au prisme de l'enquête annuelle de recensement](#). Les dossiers de la DREES, (116). DREES.

Le Rhun B. (2024, juillet). [Près de la moitié des agréments des assistantes familiales les autorisent à accueillir trois enfants](#). Études et Résultats, (1304). DREES.

Lenzy C., Grand D., Farcy-Callon L. (2026, novembre). Du domicile à l'institution. [Entre professionnalité et professionnalisation : une ethnographie du placement familial](#). Rapport final. Observatoire national de la protection de l'enfance.